

déville (infos)



mai 2022 - n°282



**Une police de proximité
pour la tranquillité de tous**

LA VILLE VOUS INFORME
www.deville-les-rouen.fr

Portrait
Aurélia, «nez»
de Déville

**Du côté de
nos assos**
Comité des fêtes

Services en ligne
La ville en
un clic !

**Comment
ça marche ?**
Eté des jeunes



Déville accueille et fête le Printemps !

Les CM1 de l'école Charpak vous présentent fièrement leur jardin printanier, où les jolies fleurs sont sorties pour dire « bonjour le printemps ! ». Du côté de l'école Cretay, les enfants ont présenté de superbes créations lors de la « grande lessive ». Le thème choisi ? Les ombres portées ! Pour l'occasion, les CP de l'école Rousseau sont venus à la rencontre des élèves de grande section. Au centre culturel Voltaire, les aînés ont fêté ensemble et en musique l'arrivée des beaux jours lors du spectacle de Printemps. Bravo à tous pour ces moments de partage !



Vive le basket à Déville !

Après avoir visité le Kindarena, rencontré une première fois les professionnels du basket et assisté à un match, les élèves des écoles élémentaires Blum, Charpak et Rousseau ont eu la joie de recevoir les joueurs professionnels du Rouen Métropole Basket (RMB) lors des tournois de fin de cycle. Les basketteurs pro ont dispensé de précieux conseils et arbitré les matchs de nos jeunes champions, ravis. L'aventure se poursuivra ce mois-ci pour des démonstrations et des sessions de questions/réponses dans les écoles. Bravo et merci au RMB, aux équipes pédagogiques et au service de la jeunesse, des écoles et des sports pour ce très beau projet sportif.



Visite du chantier de la piscine par les élus

Elle prend forme et sort peu à peu de terre ! Le mois dernier, les élus qui œuvrent depuis plusieurs années sur le projet ont visité le chantier de la nouvelle piscine de Déville. L'occasion de constater que les travaux avancent bien. Vivement l'ouverture lors de la rentrée de septembre 2022 !



Stage de self-défense

Encore un beau succès pour ce deuxième stage de self-défense qui a eu lieu au gymnase Guynemer de Déville. Les intervenants de « Ladies System Defense », spécialement venus de Paris pour l'occasion, ont appris aux stagiaires à anticiper, évaluer et éviter le danger; et si nécessaire, à l'affronter avec les bons gestes.. Merci à eux et au Karaté Club Dévillois pour ce moment instructif dans la bonne humeur !

SOMMAIRE

s'informer

4-5

Portrait
Petits aménagements, grands services
Du côté de nos assos : le Comité des fêtes
Subventions, taux d'impositions et nouvelles activités de la future piscine
Tribunes

comprendre

6-7

Une police de proximité pour la tranquillité de tous

découvrir

8

Démarches administratives : la ville en un clic !

habiter

9

Services municipaux
Contactez vos élus
Permanences et consultations
« Comment ça marche ? »

sortir / noter

10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE mars 2022

CONDOLÉANCES

Denise HONNET veuve NEUFVILLE / Mehrez KHAMAR / Geneviève BONNET veuve LENAIN / Pierre LEGRIS / Alain DÉHAYS / Odette CHEVALIER veuve BARAY / André PICHARD / Christiane CASTANG / Monique LEFEBVRE veuve BÉCASSE / Marie DESPREZ veuve HÉBERT



LE MOT DU MAIRE

La révolution silencieuse du numérique

Petit à petit, nos services municipaux se transforment avec le développement d'Internet et du numérique. C'est évidemment un service rendu utile tant il simplifie et facilite la vie des usagers. Le portail des familles facilite les inscriptions, les autorisations d'urbanisme sont plus simples, les papiers d'identité et l'inscription sur les listes électorales sont facilités.

Pour une demande d'information, le contact est plus direct et plus rapide car nous avons toujours à cœur de répondre ! Et bientôt, une plateforme de participation citoyenne sera mise en place.

Le wi-fi dans nos bâtiments, la mise en réseau de nos écoles, l'extension de notre boucle fibre optique sur laquelle s'appuie notre vidéo protection, participent aussi de cette transformation profonde de la vie de notre commune.

Mais nous savons aussi que cette évolution ne doit laisser personne au bord du chemin ; c'est le sens de notre démarche avec le bus numérique que nous menons avec le C.c.a.s.

Notre commune s'adapte, se transforme, nous l'espérons, pour mieux vous servir.

Très chaleureusement à vous,



Dominique Gambier
Maire de Deville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Rédaction **Sabaya Lubrez** - Crédit photos **Mairie de Deville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - **Le journal déville (infos) est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).**

PORTRAIT



Aurélia Confais, « nez » de Déville

Début 2022, l'Atmo Normandie (association de surveillance de la qualité de l'air) lançait un appel pour trouver des « nez » volontaires, chargés de surveiller les nuisances olfactives de l'agglomération rouennaise. 3 Dévillois, dont Aurélia, ont intégré le groupe d'une trentaine de « tontons flaireurs ». Sensible à son environnement, en particulier après Lubrizol, l'idée d'apprendre quelque chose de nouveau a motivé cette pétillante dévilloise à rejoindre le projet pour développer son flair et préparer la campagne de surveillance. Pour s'entraîner, elle dispose de fioles renfermant diverses odeurs et d'un tableau de références « *C'est une formation assez exigeante, qui prend du temps, 32h en 8 semaines, mais l'ambiance entre nez est très bonne. Pendant les exercices, chacun associe les odeurs à son vécu personnel, y va de sa petite anecdote... c'est bon enfant !* », confie-t-elle. « *Le but n'est pas de dire « ça sent bon », « ça sent mauvais », mais de reconnaître, décrire, quantifier les odeurs... et alerter au besoin. C'est pour cela que les nez doivent apprendre le même langage olfactif.* » Après la formation, les « nez » renseigneront deux fois par jour pendant un an les odeurs senties dans leur secteur, permettant une veille quotidienne de la qualité de l'air : « *Il n'existe pas encore de machine plus rapide et efficace que le flair humain !* ». Un beau geste citoyen... et une histoire de famille, puisque la maman d'Aurélia a elle aussi rejoint la formation. Bravo mesdames !

PETITS AMÉNAGEMENTS, GRANDS SERVICES



Avec le retour des beaux jours, peut-être aurez-vous l'occasion de découvrir, lors d'une balade, les récents aménagements dans la ville. Du côté du Cailly, une partie des berges a récemment été renforcée par le SAGE (Syndicat des bassins versants Cailly-Aubette-Robec) grâce à une technique naturelle, faite de terre et de végétaux. Le tressage de saule est particulièrement recommandé pour la préservation de la biodiversité. Crapauds et canards apprécieront s'y installer et s'y reproduire ! Du côté des rues Albert Dubost et Georges Lanfry, l'escalier s'est refait une beauté. Très emprunté par les dévillois, notamment pour rejoindre le Bois de l'Archevêque, il mettait régulièrement les personnes âgées en difficulté à cause de sa raideur. La nouvelle rambarde installée par la Métropole facilite désormais la descente. Enfin, pour se détendre, profiter du soleil et des arbres plantés l'hiver dernier, deux bancs ont fait leur apparition dans l'espace vert de la rue Jean Richard (près de la Halle du pont roulant). Des petits changements qui font la différence !



DU CÔTÉ DE NOS ASSOS

Comité des fêtes

Voilà 52 ans que le Comité des fêtes, en partenariat avec la Municipalité et différentes associations, oeuvre et participe de façon active aux grands moments festifs de Déville. 14 juillet, fête de la Saint-Siméon, galette des rois et plus récemment la Parade de Noël : les bénévoles du Comité ne sont jamais loin et répondent toujours présents. Ces deux dernières années, en raison du contexte sanitaire, le Comité a été contraint de geler l'organisation de ses temps forts, comme l'élection des ambassadrices et le vide-grenier. Mais bonne nouvelle : le mois de mai va marquer le grand retour de ce dernier ! Amateurs de brocante, de bonnes affaires ou simples curieux, rendez-vous le dimanche 15 mai de 8h30 à 17h sur le parking des salles des associations derrière la mairie (rue Jules Ferry) !

EN SAVOIR + Comité des fêtes - 06 06 83 15 52 - comitedesfetes76250@gmail.com



Le mot d'Annette Boutigny, Présidente

« *Le Comité des fêtes officie depuis 1970. Malheureusement, nous n'avons pas pu fêter nos cinquante ans en 2020, en raison de la situation sanitaire. Aujourd'hui, j'aimerais avant tout remercier et féliciter les bénévoles car ils font un travail remarquable. Cette équipe d'environ 45 personnes, de tous âges, participe activement à la réussite des diverses manifestations et à la dynamique de la ville ! Retrouvez-nous le dimanche 15 mai pour le vide-grenier. On vous attend nombreux !* »

Subventions, taux d'impositions et nouvelles activités de la future piscine

Ce conseil a d'abord été l'occasion d'accueillir Madame Dorothee Guillet, nouvelle conseillère municipale, en remplacement de Monsieur Thierry Bouteiller, qui a dû démissionner pour des raisons de santé.

Le conseil a ensuite voté une **subvention de 1500€ en faveur de l'Ukraine**, versée sur un fonds d'aide du ministère des affaires étrangères et des armées pour les besoins prioritaires des victimes du conflit.

Puis, ce fut le moment essentiel de ce conseil : le **vote des taux**

d'imposition. Une nouvelle fois, Monsieur le Maire propose de **ne pas les augmenter comme c'est le cas depuis 30 ans.**

Comme à chaque conseil, il a été décidé d'accorder des subventions à des associations pour lesquelles les demandes étaient arrivées tardivement.

L'autre moment important concernait les **modalités de fonctionnement et les tarifs de la nouvelle piscine.** Il est acté un certain nombre d'activités nouvelles : l'aquabike, les « bébés nageurs »

et le jardin aquatique pour les plus petits, qui s'ajouteront bien sûr aux séances d'aquagym.

Enfin, il a été décidé d'engager une procédure d'utilité publique pour **l'acquisition de l'ancienne tôlerie** située avenue Carnot en raison des risques de squat ou d'incendie.

Le conseil s'est terminé par un débat sur la **mise en place de la ZFE (Zone à Faibles Émissions) par la Métropole** avec les difficultés qu'elle risque de provoquer pour les revenus plus modestes.

→ **Élection présidentielle** : retrouvez les résultats du 1^{er} et 2nd tour sur le site de la ville www.deville-les-rouen.fr

LES TRIBUNES (obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité « Agir Ensemble pour Déville »

Sécurité et liberté ne vont pas l'une sans l'autre.

La sécurité est trop souvent l'objet de polémiques inutiles, alors que c'est un élément essentiel de notre liberté. C'est un des éléments fondamentaux du vivre ensemble. Droits et devoirs sont indissociables dans notre République.

La loi et le règlement ne sont pas là pour « embêter » mais pour protéger et respecter chacun d'entre nous. La prévention, l'éducation sont là pour nous le faire comprendre. C'est le sens de notre travail avec les écoles et les bailleurs sociaux.

Mais dans une société démocratique, il est du devoir de chacun d'accepter les règles collectives et c'est le rôle de la police de les faire respecter. Bien sûr quand une règle n'est pas bonne, on la change ! Mais tant qu'elle est là, on la respecte. « *La justice sans la force est impuissante, la force sans la justice est tyannique* » : c'est cette ligne de conduite qui nous guide car c'est l'intérêt général que nous voulons toujours porter dans notre action municipale.

Groupe d'opposition « Réveillons Déville »

Lors du Conseil municipal du 24 mars dernier, nous avons naturellement approuvé la proposition de la majorité municipale – qui rejoignait la proposition que nous avions nous-même faite - d'abonder Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco), piloté par le Ministère des Affaires étrangères, de 1.500 € en faveur de l'Ukraine, frappée depuis le 24 février dernier par l'agression armée de la Russie. Cette somme est évidemment symbolique au regard de la gravité du conflit mais elle marque, à l'image du drapeau ukrainien désormais hissé devant la mairie, notre solidarité collective. Elle pourra naturellement être utilement être abondée en aidant les associations qui œuvrent localement ou les événements solidaires qui seraient organisés. Nous avons également approuvé les tarifs de la future piscine, qui garantissent l'accessibilité de tous à cet équipement collectif.

Contact : reveillonsdeville@gmail.com

Une police de proximité pour la tranquillité de tous

Au service des dévillois et «du bien vivre ensemble», la Police Municipale oeuvre chaque jour pour leur sécurité et leur tranquillité. A travers les différentes missions qui lui sont dévolues, elle favorise le dialogue avec les habitants et la prévention avant la sanction.



Une police dédiée à la commune

Mise en place en mai 2011, la Police Municipale était un nouveau service créé par la Municipalité dans le but d'**assurer une présence forte sur la voie publique** suite à la fermeture du bureau de Police Nationale de Déville.

A l'origine composée de trois policiers municipaux, l'équipe a été renforcée avec le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), qui a, depuis, passé et obtenu le concours de gardien de la Police Municipale. En août dernier, un cinquième poste a été créé, permettant d'accentuer la présence de la Police Municipale sur le terrain et de couvrir une amplitude horaire plus conséquente.

La mission de ces cinq agents ? Faire respecter le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques : ils appliquent les pouvoirs de Police du Maire, sous l'autorité duquel ils sont placés en veillant notamment au respect des arrêtés municipaux. **Une présence avant tout préventive** : les policiers assurent prioritairement l'information des usagers avec des rappels de la législation, quand cela est nécessaire, ils verbalisent toutefois les contrevenants. La Police Municipale intervient en cas d'infraction au stationnement, au code de la route, conflit de voisinage, nuisances animales... Les agents peuvent également intervenir en flagrant délit sur les auteurs de vol, de cambriolage... Attention, la Police Municipale n'enregistre pas les plaintes et n'a pas de pouvoir d'enquête et d'investigation judiciaire, c'est le rôle de la Police Nationale.

Au plus près du terrain, les agents sillonnent les rues de la ville au quotidien à travers des rondes automobiles, patrouilles pédestres ou à VTT. Cette proximité sur le terrain permet à la Police Municipale **d'être réactive, d'adapter ses horaires et ses patrouilles** en cas de problématique identifiée sur certains secteurs (incendies de poubelles...).



Des partenaires pour la Police Municipale

La commune est depuis longtemps **engagée dans la prévention et dans la lutte contre la délinquance**. Signataire d'une convention de coordination la liant aux forces de sécurité de l'Etat, la ville est également représentée au sein du Réseau Intercommunal des Référents Sécurité (RIRS) et de la Cellule Anti Cambriolages (CAC). Pour assurer la tranquillité et la sécurité de la commune, les policiers municipaux assurent aussi un **travail en concertation** avec d'autres acteurs comme les transporteurs, la

Préfecture, les autres polices municipales... Des réunions avec les bailleurs sociaux ou encore les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) sont ainsi organisées dans l'année pour évoquer la situation de la commune et mettre en place des outils de prévention adaptés. Ce **travail de discussion** est essentiel : il permet d'identifier, de faire le point sur les difficultés rencontrées et les solutions pouvant être mises en place.



LA 2^e PHASE DE VIDÉOPROTECTION BIENTÔT DÉPLOYÉE

C'est en septembre 2021 que les 10 premières caméras de vidéoprotection ont été installées sur la commune. Déployée aux abords de l'Hôtel de Ville et des bâtiments de la place François Mitterrand, ainsi que sur les rives du Cailly, la vidéoprotection a permis d'atteindre son premier objectif de dissuasion. En effet, les nuisances mesurées sur certains lieux très fréquentés ou les vols avec ruse et violence (suite à des échanges/ventes organisés via des sites d'occasion), ont baissés, tout comme les dégradations de véhicules stationnés aux abords des sites protégés par des caméras.

La vidéoprotection mise en place sur la ville a également été un outil avec 5 extractions d'images réalisées pour les besoins d'enquêtes. Rappelons que les images fournies par les caméras de vidéoprotection sont exploitées par un logiciel configuré pour protéger la vie privée des habitants. Les espaces privés sont masqués et les images sont visionnées par les agents assermentés de la Police Municipale. Les vidéos sont conservées pour une durée maximale d'un mois, au-delà de ce délai, l'enregistrement est détruit (excepté pour les besoins d'une enquête).



Le déploiement de la vidéoprotection va être poursuivi avec l'installation, en août/septembre de cette année, de 10 nouvelles caméras au niveau de l'accueil de loisirs, du city stade rue J.Hue, des rues J.Ferry, Laveissière, de la République et la rue des écoles. Un 3^e déploiement sera réalisé dans le secteur Fontenelle, au niveau de la future piscine et près du lycée de la Vallée du Cailly et du gymnase Anquetil.



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

> Gratuite et ouverte à tous, l'opération tranquillité vacances est un service assuré par la Police Municipale. Les agents effectuent une veille quotidienne sur les habitations des riverains en congés. Pour bénéficier de ce service, les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous avec la Police Municipale, au moins une semaine avant la date de départ en vacances, munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et des noms et numéros des personnes à prévenir en cas de besoin. La Police Municipale effectue des passages réguliers et approfondis des lieux à surveiller. Très sollicité en été, ce service est disponible tout au long de l'année. *Cette opération reste un outil de surveillance mais la responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de cambriolage.*



CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

**Vous rencontrez un problème ou vous souhaitez signaler un fait ?
Pour joindre la Police Municipale, un numéro de téléphone unique :
02 32 82 35 78**

**Le bureau de la Police Municipale, situé à l'Hôtel de Ville, est ouvert uniquement sur rendez-vous après avoir appelé le 02 32 82 35 78.
Il ne faut pas hésiter à laisser un message sur le téléphone répondeur.**

En cas d'incident grave : l'appel au 17 reste indispensable.



EN RÉSUMÉ

Une ville se compose d'individus, de structures et de nombreux éléments qui cohabitent pour « vivre ensemble ». Pour le bien-être des habitants, les agents de la Police Municipale veillent au respect de règles collectives en favorisant le contact et l'échange avec les dévillois.



Démarches administratives : la ville en un clic !

Aujourd'hui, dans la majorité des cas, il n'est plus nécessaire de se déplacer en Mairie pour obtenir un formulaire ou des informations. Si nos agents restent, bien sûr, à votre disposition aux accueils des différents services, la plupart des démarches administratives peuvent être effectuées directement en ligne grâce à des outils intuitifs et sécurisés. Plus simple, plus rapide, plus fluide !

FAMILLE

Le portail famille est l'outil facilitant les démarches administratives des familles dévilloises : cantine, garderie, accueil de loisirs... depuis n'importe quel ordinateur, smartphone ou tablette connecté à Internet, retrouvez les actualités et planifiez les activités de vos enfants en quelques clics !

www.portail-famille-deville.ciril.net

CONTACTER LA MAIRIE

Le saviez-vous ? En cas de question, de remarque ou de demande, il est possible de contacter la Mairie via un formulaire dédié : n'hésitez pas à nous joindre par ce biais !

<https://deville-les-rouen.fr/contact>

PAPIERS D'IDENTITE

Vous êtes vous déjà retrouvé sans papiers d'identité à l'approche des vacances ? Et oui, il est important de bien anticiper ses demandes de carte d'identité et de passeport ! Pour simplifier la procédure et gagner du temps, vous pouvez dorénavant prendre, annuler ou déplacer un rendez-vous directement en ligne depuis le site de la Mairie. Plus de souplesse, moins de stress !

<https://deville-les-rouen.fr/demarches-en-mairie/etat-civil-et-papiers-didentite/>



URBANISME

Depuis début 2022, le service urbanisme propose aux habitants de saisir en ligne leur demande (permis de construire, de démolir, d'aménager, de travaux, certificat d'urbanisme). Simple et gratuite, la saisie en ligne est un service supplémentaire proposé à la population. Pensez-y, transmettre en ligne son dossier évite les frais de photocopies, postaux et permet un gain de temps sur les délais d'instruction !

<https://deville-les-rouen.fr/demarches-en-mairie/construire-agrandir-rehabiliter/>

PROCHAINEMENT...

Vous l'aurez lu ici en premier : Déville lancera prochainement sa **plateforme citoyenne numérique** pour faciliter le dialogue entre la ville et ses habitants. Les dévillois pourront ainsi donner leur avis, proposer des idées et s'impliquer dans différents projets !

Plus d'informations très bientôt...

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / ☎ 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel

Horaires d'ouverture des services
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et règlementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,
sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
accueil téléphonique : 10h-12h / 14h-16h
(accueil fermé le mercredi matin)

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Dans la période actuelle, les rendez-vous en Mairie avec Monsieur le Maire et les adjoints, sont remplacés, dès que c'est possible, par des rendez-vous téléphoniques.
Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18** // elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire, vous appelle le vendredi matin, si vous le souhaitez • **rendez-vous téléphonique le vendredi de 10h à 12h, ou rencontre physique si nécessaire, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors, vous appelle le mardi après-midi, si vous le souhaitez • **permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 16h, après inscription auprès du Cabinet du Maire** •

Si vous souhaitez entrer en **contact avec un adjoint**, n'hésitez pas à **appeler ou envoyer un mail au Cabinet du Maire** qui lui transmettra vos coordonnées.

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux
Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, sur rendez-vous, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).

☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam
reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence juridique
le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, sur rendez-vous - ☎ 02 32 82 34 80

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) 31 mai 9h30 à 11h30
☎ 0 800 021 021

ADMR de la demi-lune
Permanence le mardi de 13h30 à 16h - ☎ 02 32 93 90 90

AVEC (aide à domicile)
Permanence le mardi de 9h à 12h - ☎ 09 70 19 29 93

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h30 à 12h - ☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil de 9h à 12h, sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis. ☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'été des jeunes

Accueils de loisirs, séjours en gîtes « Cap découverte » ou séjours délégués de l'Aroéven : comme chaque année, la ville a préparé un programme riche et varié en activités pour les jeunes dès 3 ans. Pour découvrir toutes les activités proposées du lundi 11 juillet au mercredi 31 août, consultez la brochure de l'été, disponible en Mairie ou sur www.deville-les-rouen.fr. Cette année, les inscriptions aux accueils de loisirs et séjours « Cap découverte » sont enregistrées sur le portail famille. Les inscriptions pour les séjours de l'Aroéven s'effectuent directement auprès de l'association.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - Service de la jeunesse, des écoles et des sports - Pôle inscription - 02 32 82 34 80

Les rendez-vous de mai 2022

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

mercredi 4

SPECTACLE « autour du violon et de la guitare » par l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

13h45, la Filandière

samedi 7

6^e ÉDITION DU TRAIL DU CAILLY organisé par le lycée de la Vallée du Cailly
route de Montigny à Canteleu

dimanche 8

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
voir ci-dessous



C'est également l'occasion de transmettre un message en faveur de la démocratie et de la liberté, de se rappeler que la paix, les valeurs républicaines, le respect et la tolérance sont des combats quotidiens.

lundi 9

JOURNÉE DE L'EUROPE

mardi 10

SORTIE BANQUET de l'Amicale des Anciens Travailleurs
12h30, manoir Henri IV – Cauge

vendredi 13 > lundi 16

ACCUEIL DES FAMILLES DE SYSTON par les membres du comité de jumelage à l'occasion du 40^e anniversaire

dimanche 15

VIDE GRENIER organisé par le comité des fêtes
8h30-17h, parking des salles des associations, rue Jules Ferry

lundi 16

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association « Ensemble »
16h30, salle des associations « les Rivières »

vendredi 20

OLYMPIADES de l'école Charpak
Stade Laudou

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association « randodéville »
15h, Maison de l'animation

mardi 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la confédération syndicale des familles (CSF)
18h, salle des associations « les Rivières »

dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative

Date symbolique célébrée dans toutes les communes, le 8 mai commémore le 77^e anniversaire de la fin de la 2^e Guerre Mondiale en Europe.

10h45 : Rassemblement à l'Hôtel de Ville et départ en cortège des Autorités, des Anciens combattants ACPG-CATM et UNC, des Sapeurs-Pompiers, des représentants des associations, des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, du Réveil Dévillois.
11h15 : Cérémonie du souvenir et dépôt de gerbes au Monument aux morts du cimetière.
12h : Clôture de la cérémonie au centre culturel Voltaire.

EN SAVOIR + Cabinet du Maire - 02 35 76 88 18 - cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

A noter

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement doit être effectué par le jeune, durant les 3 premiers mois qui suivent la date d'anniversaire de ses 16 ans, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80

ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'ÉTÉ

(du lundi 11 juillet au mercredi 31 août)
inscription en fonction des places disponibles, sur le portail famille.
Hôtel de Ville - service de la jeunesse, des écoles et des sports - pôle inscription - 02 32 82 34 80.

à la médiathèque Anne Frank

samedi 7 - 10h30
CLUB DE LECTURE

mardi 10 mai

> **samedi 11 juin**
EXPOSITION « Prix des p'tits rats de bibliothèque »



mercredi 11 - 15h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « Ecoute, voir »

samedi 14 - 10h30
MARMOTHEQUE

mercredi 18 - 15h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « English tales »

samedi 21 - 15h
SIESTE MUSICALE avec trio de musiciens

mercredi 25 - 11h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « Rat-comptines »

mercredi 1^{er} juin - 11h
RENCONTRE AUTOUR DES CONTES « Histoires à 3 voix »

Exposition et animations gratuites sur inscription.

Renseignements auprès de la médiathèque :

02 32 82 52 22

www.mediatheque-anne-frank.fr

au centre culturel Voltaire

vendredi 20 - 19h
« L'ODEUR DU ZAATAR »

Entrée libre, réservation conseillée

vendredi 20 mai, 19h - Centre culturel Voltaire
« L'odeur de Zaatar »

L'école municipale de musique, de danse et de théâtre, le Conservatoire et l'École de musique de Rouen ainsi que l'espace Marc Sangier de Mont-Saint-Aignan présentent « **L'odeur du Zaatar** », un spectacle dédié au répertoire artistique libanais, entrant dans la thématique départementale 2022. Les élèves des différentes écoles se mélangeront sur scène pour vous offrir un spectacle sous le signe

de la pluri-culturalité et de la diversité. Moments musicaux et théâtraux aux accents humoristiques et tendres se succéderont afin de célébrer la liberté d'une culture riche et en perpétuel mouvement. Anesurtoutpasmanquer!

EN SAVOIR + / RESERVATIONS

emmdt@mairie-deville-les-rouen.fr - 02 32 82 41 10

LES INFOS À CONNAÎTRE !

FERMETURE SERVICES MUNICIPAUX

Jeudi 26 mai en raison du jour férié.

PAPIERS D'IDENTITÉ Nouveau : prenez rendez-vous pour votre carte d'identité ou passeport en ligne : www.deville-les-rouen.fr/demarches-en-mairie/etat-civil-et-papiers-didentite/

CARTE GRISE L'intégralité des demandes liées à la carte grise à effectuer sur internet sur le site officiel <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Métropole Rouen Normandie a créé un service en ligne pour permettre aux habitants de faire enlever leurs encombrants gratuitement sur rendez-vous, dans la limite de 2m³. Connectez-vous sur www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants ou contactez le **0 800 021 021**



POLICE MUNICIPALE



POLICE DE PROXIMITÉ

www.deville-les-rouen.fr

Photos, création, impression : Wooz Editions à Petit-Caux



**Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen officiel**